

SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE "COMMUNAUTÉ DU BÉTHUNOIS"

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

BUREAU SYNDICAL

SÉANCE DU MERCREDI 16 OCTOBRE 2024 À 18 h 30

Nombre de délégués : 31

Date de la convocation et
d'affichage : 10 octobre 2024

Présents à la séance : 19

L'an deux mille vingt quatre, le seize octobre à 18 h 30, le Bureau Syndical de la "Communauté du Béthunois", s'est assemblé en Salle d'Honneur de la Mairie, à AUCHEL, sous la présidence de Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Président du SIVOM de la Communauté du Béthunois, suivant convocation faite le 10 octobre 2024.

Étaient présents :

HENNEBELLE André (Allouagne), CARRE Nicolas (Auchel), GIBSON Pierre-Emmanuel (Béthune), ELAZOUZI Hakim (Béthune), MASSART Yvon (Chocques), DECOURCELLE Catherine (Drouvin-le-Marais), MULLET Rosemonde (Ecquedecques), MALBRANQUE Gérard (Essars), DOUVRY Jean-Marie (Festubert), OGIEZ Gérard (Fouquereuil), DELORY Bertrand (Gonnehem), CARAMIAUX Jean-Marie (Hersin-Coupigny), COQUERELLE Alain (Labourse), DELANNOY Alain (Lapugnoy), SZCZEPANIAK Caroline (Marles-les-Mines), HENNEBELLE Dominique (Sailly-Labourse), JURCZYK Jean-François (Vaudricourt), MEYFROIDT Sylvie (Vendin-lez-Béthune), CHRETIEN Bruno (Verquigneul)

Ont donné pouvoir :

DUBY Sophie donne pouvoir à JURCZYK Jean-François, HERNU Stéphane donne pouvoir à MEYFROIDT Sylvie, HAPPIETTE Jean donne pouvoir à GIBSON Pierre-Emmanuel, TASSEZ Thierry donne pouvoir à COQUERELLE Alain

Étaient Absents Excusés :

LEFEBVRE Nadine, VAAST Stephan, LECOMTE Maurice, JOMBART Simon, BERTIER Jacky, DELANNOY Marie-Josèphe, MARCELLAK Serge, DUCLOY Nadine

Monsieur Alain COQUERELLE, délégué(e) de la commune de Labourse, ayant été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, les a acceptées.

Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, ouvre la séance.

Délibération n°DBS_2024_013

Bureau Syndical du 16 octobre 2024

Code service : 731

EHPAD MARIE CURIE - PARTENARIAT AVEC LE CLUB DE FOOTBALL DE L'UNION SPORTIVE DE BEUVRY - SIGNATURE D'UNE CONVENTION

Le Club de football de l'Union Sportive de Beuvry, présidé par Monsieur Julien GAUTIER, est une association sportive réputée pour ses actions citoyennes environnementales et humaines. Celui-ci propose ainsi l'organisation de rencontres régulières entre les Résidents de l'EHPAD Marie CURIE du SIVOM de la Communauté du Béthunois et les salariés et licenciés du club autour de divers projets, activités et évènements festifs.

Les objectifs de ce partenariat sont de créer une nouvelle dynamique de rencontres et d'échanges, favoriser le lien social et promouvoir les actions intergénérationnelles. Cette action s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de vie des résidents, et notamment dans les orientations du CPOM.

Les interventions et actions seront assurées, à titre gratuit, par les salariés et licenciés du Club de football de l'Union Sportive de Beuvry en concertation avec les professionnels de l'EHPAD Marie CURIE.

La convention correspondante définit les engagements réciproques entre le Club de football et l'EHPAD Marie CURIE du SIVOM de la Communauté du Béthunois; elle prend effet à compter de la date de signature par les deux parties, et est conclue pour une durée de 1 an, renouvelable 3 fois par tacite reconduction.

Considérant les bienfaits de ces rencontres intergénérationnelles pour les résidents,

Après avis favorable de la Commission Solidarité-Santé du 1er octobre 2024, et de la Commission Administration Générale, Planification et Finances du 9 octobre 2024,

Monsieur le Président demande au Bureau Syndical de bien vouloir l'autoriser ou autoriser la Vice-Présidente déléguée à signer la convention de partenariat entre le Club de football de l'Union Sportive de Beuvry et l'EHPAD Marie CURIE du SIVOM de la Communauté du Béthunois.

ADOPTÉ

Fait en séance les jours, mois et an que dessus
"Suivent les signatures"
Pour extrait conforme

